

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Plan de classification

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

- Accident du travail
 - à l'occasion du travail
 - événement imprévu et soudain
 - preuve
- Assistance médicale (*Voir aussi* indemnité, remboursement du coût)
- Champ d'application
- Compétence et preuve (*Voir aussi* procédure)
- Évaluation médicale
 - attestation et rapport
 - cas d'application
 - compétence de la CSST/CNESST
 - contestation
 - compétence du BEM
 - procédure
 - dispositions particulières aux maladies professionnelles pulmonaires
 - examen médical
 - principes
 - atteinte permanente
 - consolidation
 - limitation fonctionnelle
- Financement
 - classification des employeurs
 - cotisation
 - imputation du coût
 - règles d'imputation et procédure
 - accident attribuable à un tiers
 - incapacité de travail de moins d'une journée
 - désastre
 - employeur obéré injustement
 - lésion survenue à l'occasion des soins
 - maladie professionnelle
 - travailleur déjà handicapé
- Indemnité
 - décès
 - dommages corporels
 - remboursement du coût (*Voir aussi* assistance médicale)
 - remplacement du revenu
 - après le 15^e jour
 - calcul du revenu
 - droit du travailleur
 - période initiale de 14 jours
 - réduction ou suspension du paiement
- Infractions pénales
- Lésion professionnelle
 - cas d'application
 - décès
 - lésion physique
 - lésion psychologique
 - condition personnelle
 - harcèlement psychologique
 - compétence, preuve et procédure

- cas d'application
- à l'occasion des soins
- négligence du travailleur
- preuve et présomption
- récidive, rechute ou aggravation
- Maladie professionnelle
 - cas d'application
 - preuve et présomption
- Plainte en vertu de l'article 32 LATMP
 - compétence et principes
 - cause juste et suffisante (motifs invoqués par l'employeur)
 - conditions d'ouverture du recours
 - exercice d'un droit prévu à la LATMP
 - mesures visées
 - plainte valide
 - travailleur et employeur visés
 - preuve et procédure
 - réparation du préjudice
- Procédure
 - appel (CALP)
 - contestation (CLP)
 - contestation (TAT)
 - demande de révision (BRP)
 - instance de révision de la CSST/CNESST
 - ordonnance de sursis
 - réclamation à la CSST/CNESST
 - lésion professionnelle
 - maladie professionnelle
 - divers
 - reconsidération d'une décision (CSST/CNESST)
 - révision (CLP/TAT)
 - révision pour cause (CALP)
 - requêtes et ordonnances diverses
- Programme de stabilisation économique ou sociale
- Réadaptation
 - assignation temporaire d'un travail
 - droit à la réadaptation
 - réadaptation physique
 - réadaptation professionnelle
 - réadaptation sociale
- Recouvrement des prestations (CSST/CNESST)
- Retour au travail
 - avantages et conditions de travail
 - durant l'absence
 - lors du retour au travail
 - mise en application du droit
 - refus d'embauche
 - réintégration dans l'emploi
 - réparation du préjudice

CONTRÔLE JUDICIAIRE

- qualification des actes contrôlés
- constitution illégale de l'organisme
- norme de contrôle
- justice naturelle
- contrôle du pouvoir discrétionnaire

- procédure
- cas d'application
- divers

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

- champ d'application
 - chantier de construction
 - application et définitions
 - avis d'ouverture ou de fermeture
 - chantier de grande importance
 - Code de sécurité pour les travaux de construction*
 - comité de chantier
 - inspection
 - programme de prévention
 - représentant à la prévention
 - comité de santé et de sécurité du travail
- compétence, preuve et procédure
- droits et obligations de l'employeur
 - contaminant ou matière dangereuse
 - contrôle, identification et élimination des risques
 - équipement de protection individuelle
 - équipement et aménagement de l'établissement
 - examen de santé
 - formation, information et supervision du travailleur
 - fourniture de matériel sécuritaire et maintien en bon état
 - installations sanitaires et adéquates
 - organisation du travail et techniques sécuritaires
 - programme de prévention
 - rapport d'accident
- droits et obligations du travailleur
 - droit de refus
 - droits généraux
 - obligations
 - retrait préventif (contaminant)
 - retrait préventif de la travailleuse enceinte
 - retrait préventif de la travailleuse qui allaite
- établissement industriel et commercial
- inspection
- plainte en vertu de l'article 227 LSST
 - compétence et principes
 - cause juste et suffisante (motifs invoqués par l'employeur)
 - conditions d'ouverture du recours (présomption)
 - preuve et procédure
 - réparation du préjudice
- infractions pénales
 - preuve et procédure
 - compromettre la santé et la sécurité
- qualité du milieu de travail